



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
CHARGÉ DU BUDGET ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN



DSI
DIRECTION
DES SYSTÈMES
D'INFORMATION
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



PROCEDURE DE LA PREUVE DE MISSION A L'INTERIEUR OU A L'EXTERIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL



La réalisation des missions officielles constitue un levier essentiel de mise en œuvre des politiques publiques et d'atteinte des objectifs assignés aux structures administratives. Il est donc indispensable que chaque mission fasse l'objet d'une justification démontrant son effectivité ainsi que les résultats obtenus. La production de preuves de missions participe ainsi au renforcement de la culture de la performance, de la responsabilité et de la redevabilité au sein de l'Administration publique. En conséquence, la nouvelle procédure se décline comme suit :

FAIRE SA PREUVE DE MISSION

VIA L'APPLICATION MOBILE SEMO+

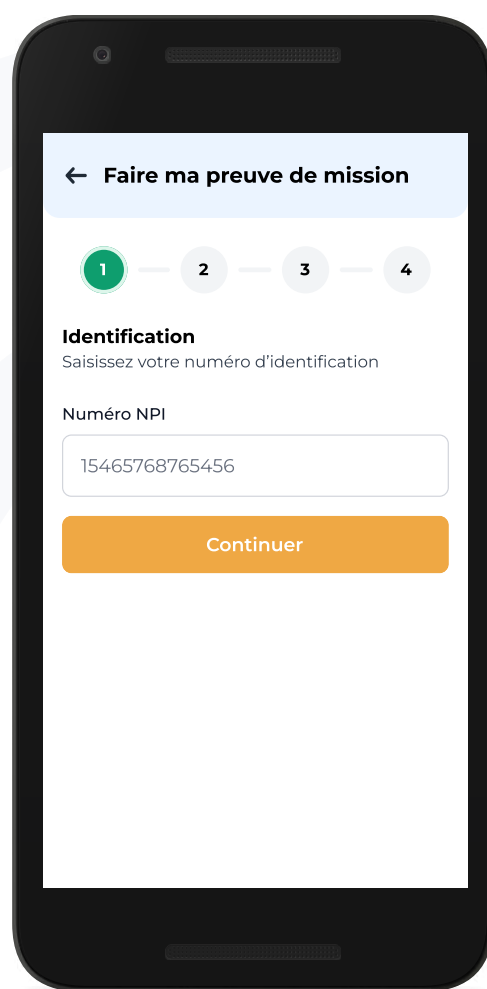
Prérequis : chaque agent public doit télécharger et installer une seule fois l'application mobile SEMO+ via Play Store, App Store ou sur la plateforme web SEMO à l'adresse : <https://appsemo.finances.bj>

- 1. Etre en mission :** disposer donc d'un ordre de mission valide dans l'application SEMO+



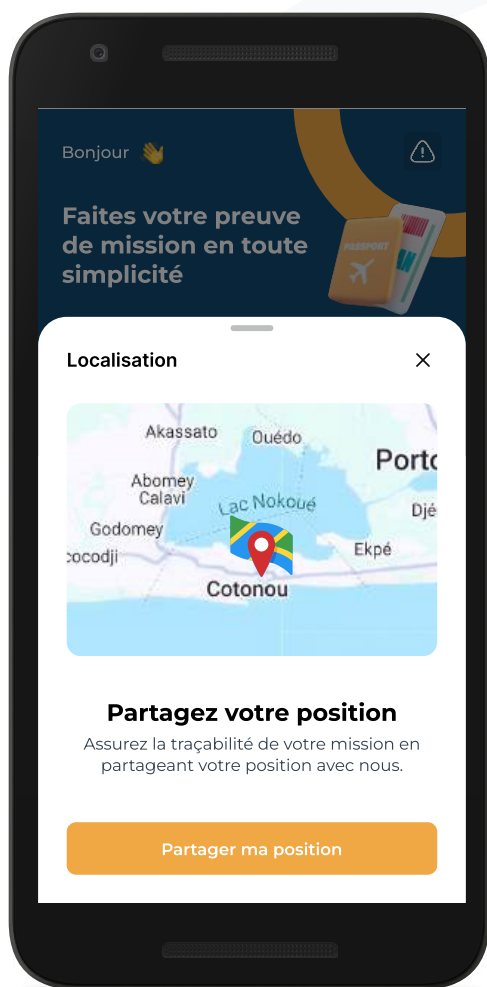
2. Ouvrir l'application mobile SEMO+ :

Lorsqu'on veut réaliser sa preuve de mission, il faut l'application SEMO+ sur son téléphone portable ou tout autre portable intelligent ;



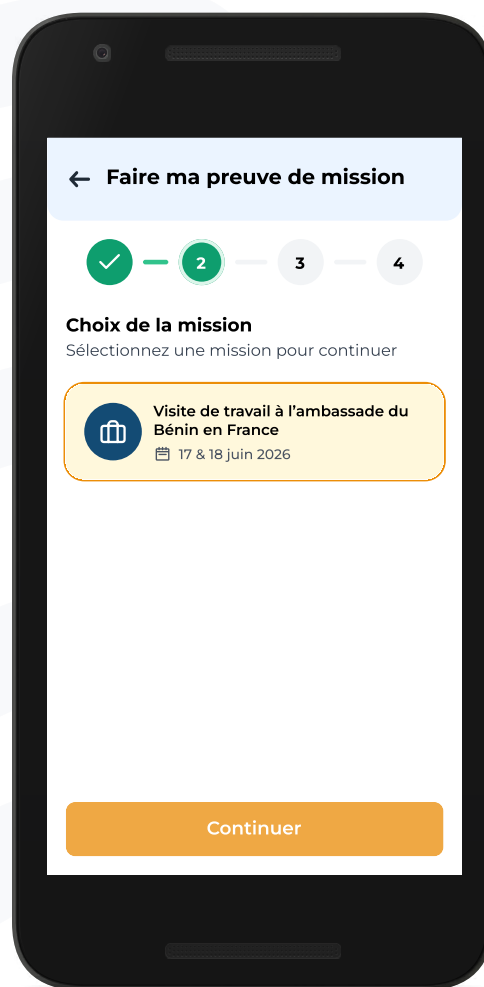
3. S'identifier :

Entrer son NPI (Numéro Personnel d'Identification) ;



4. Se géolocaliser :

activer et accepter le partage de sa position géographique quand l'application le demande ;



5. Sélectionner la mission :

sélectionner la mission en cours dans la liste de missions ;



6. Valider biométriquement :

scanner ses empreintes en suivant les indications données par l'application.

COMMENT SCANNER ?

X À ÉVITER

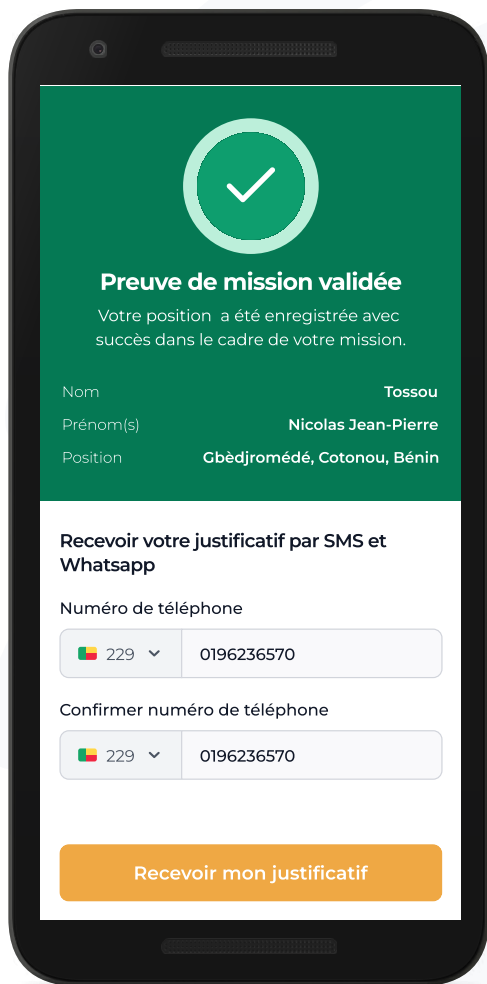


Photo avec reflets

✓ À FAIRE



Photo nette sans reflets



NB : une fois la preuve de mission validée avec succès, une notification de confirmation vous est envoyée par SMS ou par e-mail.

Bravo ! Vous venez de terminer l'établissement de votre preuve de mission sans vous déplacer.

FAIRE SA PREUVE DE MISSION VIA UNE BORNE BIOMÉTRIQUE

- 1. Etre en mission :** disposer donc d'un ordre de mission valide dans l'application SEMO ;
- 2. Se déplacer** dans l'un des espaces publics disposant d'une borne biométrique ;
- 3. Faire lire sa Carte Nationale d'Identité (CNI) :** déposer la carte d'identité biométrique à l'emplacement 1 de la borne, derrière le terminal puis la retirer et la déposer à l'emplacement 2 ;
- 4. Valider biométriquement** en posant les doigts sur le capteur pour scanner les empreintes digitales - en suivant les instructions à l'écran.

NB : La borne biométrique valide la présence géographique grâce à sa position fixe. Une fois la preuve de mission réussie, un message de confirmation s'affiche à l'écran et une notification vous est envoyée par SMS ou par e-mail.

Bravo ! Vous venez de terminer l'établissement de votre preuve de mission avec succès.

1

Placez votre carte CNI
du haut vers le bas sur
l'emplacement 1



2

Déposez votre carte CNI
dans l'emplacement 2 et
ne le retirez pas



3

Déposez votre carte CNI
dans l'emplacement 2 et
ne le retirez pas

